



**Ministère de la Justice**

**Ministère de l'Intérieur**

**Ministère des Outre-Mer**

Le 5 novembre 2016

### **Communiqué de presse**

M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, M. Jean-Jacques URVOAS, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et Mme Ericka BAREIGTS, Ministre des Outre-Mer, ont reçu ce matin au ministère de l'Intérieur les délégations du 15<sup>ème</sup> Comité des Signataires de l'Accord de Nouméa, pour une réunion consacrée à la sécurité en Nouvelle-Calédonie.

Face aux violences inacceptables qui ont été perpétrées dans l'île le week-end dernier, les ministres ont renouvelé aux élus calédoniens l'engagement total de l'Etat, et aux forces de l'ordre leur entier soutien.

Les inspections générales de la gendarmerie et de la police nationales ont présenté les conclusions du rapport de mission portant sur le dispositif de sécurité en Nouvelle-Calédonie et l'évolution de la délinquance dans l'île.

Au terme d'un échange approfondi et constructif, et en application des préconisations du rapport, les ministres ont annoncé les mesures suivantes :

- Dès février 2017, 53 policiers et gendarmes viendront renforcer la direction de la sécurité publique et le commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie, et cet effort sera poursuivi ;
- Une brigade de prévention de la délinquance juvénile est créée au sein de la gendarmerie, pour soutenir les actions locales de prévention et de lutte contre les addictions et accompagner la jeunesse calédonienne ;
- Le directeur de la sécurité publique sera dorénavant chargé de la coordination de l'ensemble des services de police nationale de l'île, pour plus d'efficacité ;
- Pour rehausser le niveau de protection des forces de l'ordre, les gendarmes et les policiers seront équipés d'un matériel de protection renforcé, et les prochains véhicules livrés seront équipés de dispositifs spécifiques.

Les trois ministres se rendront prochainement dans l'île : le Ministre de la Justice en décembre, la Ministre des Outre-Mer en février 2017 pour finaliser avec tous les responsables le plan de prévention de la délinquance, et le Ministre de l'Intérieur en février 2017 également pour l'arrivée des nouveaux effectifs.

M. Thierry LATASTE, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, est chargé de la mise en œuvre immédiate de ces mesures, des autres dispositions du rapport de mission dans le cadre du plan de sécurité Outre-Mer, ainsi que des dispositions du rapport sur la prévention de la délinquance juvénile.

**Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53**

**Service de presse de Jean-Jacques URVOAS : 01 44 77 63 15**

**Service de presse d'Ericka BAREIGTS : 01 53 69 26 74**